

Rendez-vous cette année le Vendredi 19 mai, rue Simon Fer, pour un moment convivial.  
Comment participer à la fête ? Repas partagé ouvert à tous. Apportez de quoi partager un repas pour une soirée conviviale. Tables, bancs et barbecue seront mis à votre disposition par la municipalité.

**BROCANTE DU 21 MAI 2017 : Emplacements libres, pas de réservation**



Cette brocante organisée par le Football Club et l'Association Dynamic's Gym se tiendra dans les rues Saint-Jean (de la rue Pasteur à la rue du Prieuré), Louis Pasteur, Guistel et de l'Hotel Dieu. Pour tout renseignement, contactez le 03.23.07.82.83

Les Vendeuillois sont invités à prendre leurs dispositions afin de ne pas laisser leurs véhicules sur le trottoir le jour de la brocante, sauf pour réserver leur emplacement.



*Le printemps est là...  
et le début des tonnes et des travaux extérieurs également...*  
Voici un rappel de l'arrêté préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

\*\*\*\*\*

**PROCHAINES MANIFESTATIONS**

**Dimanche 23 avril 2017** : 1<sup>er</sup> tour des élections Présidentielles

**Dimanche 07 mai 2017** : 2<sup>ème</sup> tour des élections Présidentielles

**Lundi 08 mai 2017** : Cérémonie commémorative

**Vendredi 19 mai** : Fête des Voisins

**Samеди 20 mai** : Concours de pêche au coup individuel et « américaine » organisé par l'association des Pêcheurs

**Dimanche 21 mai** : Brocante organisée par le Football Club et Dynamic's Gym

**Jeudi 25 mai** : Barbecue offert aux anciens par le C.C.A.S.

**Samеди 03 juin** : Journée initiation à la pêche organisée par l'association des pêcheurs et brocante spéciale « pêche » à l'étang



**VENDEUIL**

**BULLETIN MUNICIPAL**  
**n° 3 - 2017 du 11 avril 2017**

.....

Présidence : M. DA FONSECA André, Maire

Etaient présents : M. MARLIERE Martial, M. DEGRANDE Pascal, M. DRAN Éric, M. DUPLOUY Sylvain, M. PARENT Yves, Mme LANGLET Séverine, M. LECOMTE Dominique, Mme PELLETIER Marie-Jeanne, Mme ANGELET Véronique, Mme BOCQUET Fabienne, Mme DELOT Maryline, M. BEAUDIER Pierre, Mme DELOT Martine.

Absente excusée : Mme BOURGAUX Nicole.

Assistait également Céline DELIMAUGÈS, secrétaire de mairie.

**COUPURE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ENTRE 23h30 ET 05h00 DU MATIN** : la coupure interviendra à compter du 01 juin 2017 pour un essai de 6 mois.

**ELECTIONS PRESIDENTIELLES DES 23 AVRIL ET 07 MAI** :

**BUREAU DE VOTE** : Pour ces élections, le bureau de vote sera ouvert de **08h00 à 19h00**, salle de la Mairie. En voici les permanences :

08h00 à 10h00 : Maryline DELOT, Sylvain DUPLOUY, Dominique LECOMTE  
10h00 à 12h00 : Éric DRAN, Nicole BOURGAUX, Véronique ANGELET  
12h00 à 14h00 : Pascal DEGRANDE, Martine DELOT, Yves PARENT  
14h00 à 16h00 : Fabienne BOCQUET, LANGLET Séverine, Pierre BEAUDIER  
16h00 à 19h00 : André DA FONSECA, Martial MARLIERE, Marie-Jeanne PELLETIER

**CIMETIERE** : La commission cimetière réunie dernièrement a proposé de réévaluer les tarifs applicables au cimetière. A savoir :

- Cimetière :
- Allée principale : 200 € pour une concession de 30 années
  - Allée secondaire : 150 € pour une concession de 30 années

**PASSAGE DE LA FIBRE OPTIQUE** : Des agents vont prochainement procéder à un repérage dans la commune pour la préparation des travaux d'installation de la fibre optique.

## PROGRAMME DE LA CEREMONIE DU LUNDI 08 MAI 2017

- 10 h 45 Rassemblement place du 18 juin 1940
- 11 h 00 - Départ du défilé avec l'association des Anciens Combattants.
  - Dépôt de gerbe
  - Remise de médailles « Croix du Combattant »
    - M. BREHON Mathieu et M. HINZ David
  - Chant des enfants de l'école
  - Vin d'honneur à la mairie



\*\*\*\*\*

**BUDGET COMMUNAL** : Le Compte Administratif de la commune présente pour l'année 2016 un excédent de 184.563,46 € en fonctionnement et un déficit de 74.379,98 € en investissement.

Concernant les taux d'imposition, le conseil municipal a décidé d'augmenter les taux de 0,5 % afin de compenser sur le long terme les baisses de dotation de l'Etat :

	Pour information : Taux moyens communaux de 2015		
	Taux communal 2016	Taux communal 2017	Niveau national départemental
Taxe d'habitation	9,98 %	10,03 %	24,38 %
Taxe foncière (bâti)	8,40 %	8,44 %	20,85 %
Taxe foncière (non bâti)	18,14 %	18,23 %	49,31 %
CFE (Cotisation Foncière des Entreprises)	13,49 %	13,56 %	26,13 %
			/

Pour l'année 2017, le budget s'équilibre en dépenses et en recettes pour le fonctionnement à 595.174,48€. Pour l'investissement, il s'équilibre à 293.770,40€.

Le conseil municipal a programmé pour cette année, la réfection de la rue Henri Martin, la création d'une réserve incendie avenue Paul Carette, la réfection de la toiture de la « Maison Communale », l'extension du columbarium, le changement des fenêtres de l'école maternelle (classe des moyens-grands) ainsi que l'enfouissement des réseaux rue du Blanc Loup.

**BUDGET SERVICE DES EAUX** : Le compte administratif 2016 a été adopté par les membres du conseil municipal, avec un excédent de fonctionnement de 25.991,06 € et un excédent d'investissement de 20.642,93 €. Pour 2017, le budget du Service des Eaux s'équilibre en dépenses et en recettes à 80.491,06 € pour le fonctionnement et à 30.332,68 € pour l'investissement.

En 2017, les travaux de suppression des branchements en plomb vont se poursuivre (remplacement des branchements en plomb et mise aux normes des compteurs lors de la réfection de la rue Henri Martin) ainsi que la lutte contre les fuites sur le réseau.



### Factures d'eau

De nombreuses factures restent impayées à ce jour. Pour rappel, la date limite de paiement était fixée au 31 janvier ! Afin d'éviter des frais supplémentaires, pensez à régler votre facture rapidement !

En cas de soucis financier, n'hésitez pas à prendre contact avec la Trésorerie de Ribemont.



**Opération « Hauts-de-France Propres »** : Lors de cette opération organisée le samedi 18 mars dernier, et malgré la pluie, 21 personnes ont participé au nettoyage des bords de chemins, de routes et des berges de l'étang. Environ 6 m3 de déchets ont été déposés à la déchèterie de Mézières sur Oise.



**PARCOURS DU COEUR** : La 9<sup>ème</sup> édition du Parcours du Cœur a connu un beau succès avec 162 participants inscrits et 364,45 € collectés au profit de la Fédération Française de Cardiologie. Un grand merci à tous pour vos dons et félicitation aux nombreux vendeuillois pour leur participation.



**Recensement militaire** : Les jeunes gens nés en février, mars ou avril 2001 doivent obligatoirement venir se faire inscrire pour le recensement militaire au secrétariat de mairie.



« **BARBECUE PARTY** » : Le CCAS réitère son invitation aux personnes de 60 ans et plus, le jeudi 25 mai 2017, en organisant un barbecue dans la cour de la Mairie.

\*\*\*\*\*



**CONCOURS SILURE** : La Commune de Vendeuil met en place du 01 MAI 2017 au 15 DECEMBRE 2017, un concours de pêche au silure.

Ce concours est organisé uniquement sur l'étang communal. Le pêcheur doit faire valider ses prises en contactant M. DELOT François, garde communal, au 06.88.62.78.75. (Règlement complet disponible en Mairie ou à l'Agence Postale Communale).